

3.5 Établissement des radiocommunications

L'entrée dans la CTR est subordonnée à l'établissement d'un contact radio préalable avec le Contrôle sur la fréquence 118,4 Mhz :

- Cinq minutes au moins avant l'entrée dans la CTR.

3.6 Panne de radiocommunications

En cas de panne de radiocommunication, les aéronefs en régime VFR appliqueront la procédure suivante en assurant la plus grande vigilance visuelle :

a) Au départ :

- avant le décollage: ne pas décoller;
- après le décollage: faire demi-tour pour atterrir suivant la procédure de panne à l'arrivée

b) A l'arrivée :

A- Provenance E et NE

- Rejoindre le point E1 à 500 FT/QNH;
- Effectuer un vol circulaire face à la tour de contrôle en entendant les signaux optiques de la tour;
- Choisir le sens de l'atterrissage en fonction des indications de la manche à air.

B- Provenance S et SO

- Rejoindre le point S1 à 700 FT/QNH en évitant le survol de la zone habitée;
- Effectuer un vol circulaire face à la tour de contrôle en entendant les signaux optiques de la tour;
- Choisir le sens de l'atterrissage en fonction des indications de la manche à air.

C- Provenance O

- Rejoindre le point W1 à 700 FT/QNH;
- Effectuer un vol circulaire face à la tour de contrôle en entendant les signaux optiques de la tour;
- Choisir le sens de l'atterrissage en fonction des indications de la manche à air.

D- Provenance N et NO

- Rejoindre le point N1 à 500 FT/QNH;
- Effectuer un vol circulaire face à la tour de contrôle en entendant les signaux optiques de la tour;
- Choisir le sens de l'atterrissage en fonction des indications de la manche à air.

IV - PROCÉDURES DE DÉPART

4.1 Sortie de la zone de contrôle.

Pour les départs à vue, les pilotes sont tenus à se conformer scrupuleusement aux instructions de la tour de contrôle.

Suivre en sens inverse les mêmes cheminements qu'à l'arrivée. Toutefois, les départs en piste 04 vers le NE peuvent rejoindre directement le point T sur autorisation de la Tour de contrôle.

4.2 Panne de radiocommunication

- Avant le décollage : ne pas décoller.
 - Après le décollage : faire demi-tour pour atterrir suivant la procédure de panne à l'arrivée.
- En cas de raisons impérieuses, poursuivre le vol en se conformant au plan de vol déposé.